



# Le mycoplasme génital

Le mycoplasme génital est une bactérie qui peut être transmise sexuellement lors de rapports vaginaux et anaux, et à l'occasion de contacts rapprochés entre muqueuses. Elle peut causer une infection dans les organes génitaux. Elle produit normalement des symptômes semblables à ceux de la chlamydia, mais on peut aussi en être atteint sans en avoir aucun symptôme. Chez les patients examinés pour une infection sexuellement transmissible Le mycoplasme génital est à peu près moitié moins courant que la chlamydia.

Le mycoplasme génital peut être localisé dans l'urètre, le vagin et le rectum, et peut parfois donner des infections plus compliquées comme une inflammation des trompes chez la femme et une épididymite chez l'homme. Dans de rares cas, le mycoplasme génital peut provoquer une infection de l'œil, jamais de la gorge.

## Les symptômes du mycoplasme

Les symptômes sont les mêmes que ceux d'une infection à chlamydia. Le mycoplasme génital peut provoquer des troubles de l'urètre chez l'homme comme chez la femme - une sensation de brûlure en urinant, des démangeaisons ou une gêne dans l'urètre et, parfois, des pertes blanches. Les femmes peuvent également avoir des pertes vaginales, des saignements entre les périodes menstruelles et des douleurs dans le bas de l'abdomen. Les hommes peuvent avoir une épididymite qui se manifeste par un scrotum douloureux et enflé.

## La détection du mycoplasme génital

Faire un prélèvement pour détecter un mycoplasme génital n'est recommandé qu'en présence de symptômes et de signes d'infection. On ne peut détecter la bactérie dans un test qu'après qu'il se soit écoulé au moins semaine depuis la contamination. Les hommes remettent un échantillon d'urine et les femmes un échantillon d'urine ainsi que des prélèvements provenant du vagin ou du col de l'utérus. Il est également possible de prélever des échantillons du rectum si vous avez eu des rapports anaux et, en cas d'infection à l'œil, de faire un prélèvement au niveau de l'œil.

## Le traitement du mycoplasme génital

Les infections dues au mycoplasme génital sont traitées avec des antibiotiques prescrits par ordonnance. Le traitement classique de la chlamydia n'est généralement pas efficace contre le mycoplasme génital. Le traitement n'est pas gratuit parce que la maladie ne fait pas partie de celles qui sont couvertes par la loi sur la protection contre les maladies infectieuses. Il est important que vous n'ayez pas de rapports sexuels ni de contacts rapprochés entre muqueuses avec qui que ce soit pendant le traitement. Un contrôle peut être fait trois à quatre semaines après l'arrêt du traitement. Si vous avez des symptômes résiduels après le traitement, vous devez toujours faire un test de contrôle. Il arrive que le traitement ne réussisse pas et qu'il faille utiliser un autre antibiotique.

Si vous avez une relation stable avec le même partenaire, ce dernier doit également se tester et être traité, faute de quoi vous risquez d'être infecté(e) à nouveau après l'arrêt du traitement.

## Pensez-y en cas de mycoplasme

Vous pouvez contracter plusieurs fois une infection au mycoplasme génital.

On trouve la bactérie du mycoplasme génital en liaison avec des inflammations de l'utérus et des trompes, mais c'est moins courant que pour une infection à chlamydia. On la trouve aussi dans des cas d'épididymites chez les hommes. Puisque les connaissances sur cette maladie sont assez récentes, il n'est pas encore établi si, et si oui dans quelle mesure, cette infection peut entraîner des difficultés à avoir des enfants.

